

Communiqué de presse du 10 novembre 2010

Lettre ouverte pour Abdelatif Bouhjila

M. Lazhar Bououni
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
31 boulevard Bab Benat
Tunis 1019
TUNISIE

Malakoff, le 4 novembre 2010

Copies à :

Monsieur le Président du Comité supérieur des droits humains et des libertés fondamentales
Monsieur l'Ambassadeur de Tunisie à Paris

Monsieur le Président de la République de Tunisie,
Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme,

Nous vous écrivons pour vous demander d'intervenir pour que Monsieur Abdelatif Bouhjila obtienne au plus vite un passeport afin de bénéficier des soins dont il relève, dans le pays qu'il choisira.

En novembre 2008, une délégation de responsables politiques et associatifs, accompagnée d'avocats, s'était rendue auprès de Monsieur Abdelatif Bouhjila en grève de la faim à son domicile depuis 58 jours. Ancien prisonnier politique condamné en 2001 à onze ans de prison, il avait eu une libération conditionnelle en 2007 et avait entrepris une grève de la faim pour obtenir un passeport et bénéficier de soins en dehors de la Tunisie. Sa santé était en effet très dégradée en raison des conditions d'incarcération et des nombreuses grèves de la faim qu'il avait dû mener pour l'amélioration de sa détention. Un médecin français faisant partie de la délégation avait pu l'examiner lors de cette visite. Constatant une détérioration très importante de son état de santé, tous l'avaient supplié d'arrêter et de se réalimenter. Il avait fini par accepter, mais en leur demandant de l'aider à obtenir son passeport.

Depuis ce moment, de nombreuses organisations, nationales et internationales, sont intervenues en sa faveur auprès de votre gouvernement et c'est dans ce cadre que nous vous avons déjà adressé une lettre en avril 2009.

Monsieur Bouhjila n'a toujours pas obtenu de passeport et il a repris le 11 octobre 2010 une grève de la faim, ce qui risque d'être dramatique pour sa santé et même sa vie. C'est pourquoi, en tant que médecins, soucieux dans notre pratique de l'accès aux soins pour tous et plus particulièrement pour les personnes les plus en difficulté, nous nous adressons à vous pour que Monsieur Bouhjila puisse obtenir au plus vite son passeport.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments respectueux.



Docteur Patrick Dubreil
Président du Syndicat de la Médecine Générale